Sigoyer Hautes-Alpes

Bulletin Municipal N° 48 - Juillet 2019

Sommaire

Le mot du Maire	1
Au fil des réunions	2
Parlons finances	6
Communiquer	8
Le coin des associations	23
Vie économique	35
Le coin de l'école	37
État civil (second semestre)	48
Page Pratique	49

LE MOT DU MAIRE…

Bonjour à tous,

Les vacances d'été pointent le bout de leur nez clôturant ainsi six mois d'activité intense sur la commune. Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) avance et début juillet nous choisirons le bureau d'étude qui mènera sa réalisation.

En ce qui concerne la maison Lagarde, les travaux d'aménagement ont débuté le 24 juin et nous espérons qu'à la fin de l'année les deux appartements seront disponibles pour accueillir de nouvelles familles.

Pour notre école, cette année scolaire se termine bien. Une nouvelle fresque a été réalisée par les élèves avec l'aide d'un artiste. Une subvention de l'Education Nationale et une participation de la commune va permettre de renouveler le matériel informatique. Monsieur MAHEU, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, est venu visiter notre école afin de valoriser les initiatives et pratiques innovantes de l'équipe pédagogique, témoignant ainsi du dynamisme de notre école et de la qualité de l'enseignement. A la rentrée scolaire, 54 enfants seront accueillis.

Bien sûr comme nous l'avions promis au mois de janvier, la boulangerie-épicerie sera prête et disponible pour accueillir un boulanger dès le 5 juillet grâce aux entreprises qui ont effectué un travail remarquable tout en respectant les délais impartis.

Suite au désistement en date du 17 juin du boulanger actuel, nous lancerons dans le courant de l'été une consultation pour une Délégation de Service Public (DSP) afin de retrouver un nouveau boulanger motivé et travailleur.

La maison du col des Guérins avec l'aménagement des parkings débutera début septembre.

Evidemment, de nombreux autres dossiers (compétence eau, agglomération, projet lotissement, recherche de subventions…) sont étudiés, rendant cette période très soutenue.

Tout ce travail est réalisé par une équipe municipale motivée et des employés communaux qui ne manquent pas d'efficacité pour régler tous les problèmes inhérents à la vie quotidienne des Sigoyardes et des Sigoyards, petits et grands, dans le village.

Qu'il me soit également permis de remercier tous les bénévoles œuvrant dans les Associations de Sigoyer. Ils contribuent au dynamisme et à la vie du village, permettant ainsi de nous retrouver à diverses occasions. La fête de la Saint Jean, la soirée ''balade irlandaise'' et l'exposition sur l'école, ont été de remarquables exemples.

Merci à toutes et tous.

Denis DUGELAY

Je vous souhaite un bel été, doux et reposant.

AU FIL DES RÉUNIONS…

Séance du 18 janvier 2019

Le Maire propose, suite à la réunion de la commission des prix, d'attribuer les lots 5, 7, 8 et 9 du dossier de la maison Lagarde.

Lot 5 : Société MAF pour un montant de 21 061,72 €uros.
Voté à l'unanimité.

Lot 7 : Société HERVE PEINTURE pour un montant de 5 912,00 €uros.
Voté à l'unanimité.

Lot 8 : Société GAPENCAISE DE CHAUFFAGE pour un montant de 22 779,23 €uros.
Voté à l'unanimité.

Lot 9 : Société SCARA pour un montant de 20 013,27 €uros.
7 pour, 5 abstentions.

Le Maire présente l'Avant-Projet Sommaire (APS) de la maison Lagarde.
Deux logements seront rénovés, un T5 au rez-de-chaussée de 110,50 m2 et un T5 au 1er étage de 101,32 m2.
Le coût revient pratiquement au budget initial.
Voté à l'unanimité.

Le Maire présente les premières discussions avec le CAUE, pour qu'il nous accompagne dans notre projet de la mise en place d'un nouveau PLU. Le CAUE propose six réunions, l'élaboration du cahier des charges, l'analyse technique des offres, l'audition des bureaux d'études qui vont rédiger notre PLU pour un montant de 2 500,00 €uros.
Voté à l'unanimité.

AU FIL DES RÉUNIONS…

Séance du 19 février 2019.

Le Maire propose de demander au trésorier payeur d'arrêter de demander la créance et de retirer la facture de 6 900,00 €uros suite à la perte du jugement concernant une maison aux Parots.
Voté à l'unanimité.

Le Maire propose une délibération pour la demande d'une subvention (financement ruralité) en vue de l'aménagement d'un abri bus au quartier du Villard.

Devis abri bus : 5 750,00 €uros TTC
Subvention : 4 025,00 €uros TTC
Auto financement : 1 725,00 €uros TTC
Voté à l'unanimité.

Le Maire propose une délibération pour la demande d'une subvention (amendes de police) en vue de la mise aux normes de nos ralentisseurs dans la rue principale du village.

Devis 3 ralentisseurs : 16 140,00 €uros HT
Subvention : 8 070,00 €uros HT
Auto financement : 8 070,00 €uros HT
Voté à l'unanimité.

Le Maire propose une délibération pour la demande de subvention Dotation Equipement Territoires Ruraux (DETR).

Total des projets : 344 730,80 €uros HT
Subvention DETR : 103 419,24 €uros HT
Subvention AGENCE DE L'EAU : 103 419,24 €uros HT
Subvention Conseil Départemental 68 946,16 €uros HT
Auto financement : 68 946,16 €uros HT
Voté à l'unanimité.

Le Maire propose une délibération visant à renouveler la convention de déneigement de la voie d'accès au foyer de vie des Guérins. Cette convention engage la mairie, le foyer de vie et le Département, pour une durée de 3 ans.
Voté à l'unanimité.

AU FIL DES RÉUNIONS…

Séance du 14 mars 2019.

Le Maire donne la parole à Madame Trautmann, qui présente les comptes de gestion de l'année 2018, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

BUDGET PRINCIPAL

- ✓ la section de **fonctionnement** dégage un **excédent** de : **77 286,57** €
- ✓ la section **d'investissement** dégage un **excédent** de : **657 406,20 €**
- ✓ **reste à réaliser** en investissement dépenses : **150 000 €**

Affectation :	**Fonctionnement :**	**77 286,57 €**	**(R. 002)**
	Investissement :	**657 406,20 €**	**(R.001)**

BUDGET EAU

- ✓ la section de **fonctionnement** dégage un **excédent** de : **22 735,17** €
- ✓ la section **d'investissement** dégage un **excédent** de : **66 216,38 €**
- ✓ **reste à réaliser** en investissement dépenses : **7 100 €**

Affectation :	**Fonctionnement :**	**22 735,17 €**	**(R. 002)**
	Investissement :	**66 216,38 €**	**(R.001)**

Voté à l'unanimité.

Le Maire propose que les subventions accordées aux associations soient renouvelées à l'identique par rapport à 2018.

Anciens combattant	400,00
Chasse	200,00
Cou double	500,00
Foyer animations	1 500,00
Manque pas d'air	300,00
Patrimoine	500,00
Quatre sans cou	2000,00
Amitiés Loisirs	700,00

Madame Bouché, messieurs Brandon, Dugelay et Garcin ne prennent pas part au vote, faisant eux-mêmes partis de certain bureau des associations.

Voté pour : 9 *contre : 0* *abstention : 1*

AU FIL DES RÉUNIONS…

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de garder les mêmes taux d'imposition des **trois taxes qu'en 2018,** à savoir :

Taxes	Taux d'imposition 2018	Taux d'imposition 2019
Habitation	12,44 %	12,44 %
Foncière (bâtie)	12,61 %	12,61 %
Foncière (non bâtie)	76,04 %	76,04 %

Voté à l'unanimité.

PARLONS FINANCES…

Exécution du Budget : compte administratif

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNE 2018

Approbation du compte administratif budget principal qui présente les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	466 347,82	346 285,28	150 000,00
Recettes	479 725,39	403 690,57	
Reports N -1	63 909,00	600 000,91	
Résultats	**77 286,57**	657 406,20	150 000,00

Affectation des résultats :

- ✓ la section de **fonctionnement** dégage un **excédent** de : **77 286,57** €
- ✓ la section **d'investissement** dégage un **excédent** de **657 406,20 €**
- ✓ **reste à réaliser** en investissement dépenses : **150 000 €**

Affectation : Fonctionnement : 77 286,57 €
Investissement : 657 406,20 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU 2018

Approbation du compte administratif budget eau qui présente les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	99 219,52	196 458,74	7 100,00
Recettes	935 72,27	293 681,41	
Reports N-1	28 382,42	-31 006,29	
Résultats	**22 735,17**	**66 216,38**	7 100,00

PARLONS FINANCES…

Affectation des résultats :

- ✓ la section de **fonctionnement** dégage un **excédent** de : **22 735,17 €**
- ✓ la section **d'investissement** dégage un **excédent** de **66 216,38 €**
- ✓ **reste à réaliser** en investissement dépenses : **7 100 €**

Affectation :	**Fonctionnement :**	**22 735,17 €**
	Investissement :	**66 216,38 €**

COMPTES DE GESTION 2018

Approbation des comptes de gestion dressés par la Trésorière de Tallard. La gestion comptable de l'argent public est contrôlée en continu par la Trésorerie de Tallard, qui émet en parallèle un compte de gestion identique aux comptes de la commune.

COMMUNIQUER…

Infos Mairie

Recensement militaire :

Les **filles et garçons âgés de 16 ans dans l'année** sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur anniversaire.
L'attestation de recensement remise lors de cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (en particulier le permis de conduire).
Pièces à fournir : livret de famille et carte nationale d'identité.

Le recensement de la population est réalisé **une fois tous les cinq ans** dans les communes de moins de 10.000 habitants. Notre commune sera concernée en **février 2020.**

Canicule **PREVENTION CANICULE / DISPOSITIF 2019**

Plan national de prévention et de lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule

UN REGISTRE(*) NOMINATIF EST OUVERT EN MAIRIE

*Recueil des éléments relatifs à **l'identité,** à **l'âge** et au **domicile** des personnes **âgées, handicapées, isolées.**

Démarche d'inscription volontaire et déclaration facultative.
(Loi n°2004-626 du 30 juin 2004)

COMMUNIQUER…

Site des Guérins

Extrait de l'arrêté municipal N°2015-02 du 2 juin 2015 : Le camping et le caravaning pratiqués hors des terrains aménagés sont interdits sur tout le territoire communal durant la période allant du 15 avril au 15 novembre.

Extrait de l'arrêté municipal N° 2015-03 du 26 mai 2015 : le stationnement est interdit entre 22h00 et 6h00 en dehors des espaces aménagés à cet effet et identifiés comme tels.

Nous rappelons que l'accès à la piste forestière de Céüzette est interdit à tous véhicules à moteur (sauf ayants droits autorisés par le Maire).
Il s'agit d'une zone de pastoralisme avec présence de chiens de protection des troupeaux.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les :

- lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- mardi de 9h00 à 12h00
- jeudi de 9h00 à 12h00
- vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

La permanence des élus se tient le :

- lundi de 16h30 à 19h00 (permanence du Maire)
- vendredi de 10h00 à 12h00 (permanence des Adjoints)

COMMUNIQUER…

A propos de la Boulangerie/Épicerie

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Passés les courriers purement administratifs, le Conseil Municipal a jugé qu'il était important de vous adresser une note d'information afin d'éviter d'éventuels malentendus et de clarifier la situation relative au dossier du bâtiment de la Boulangerie/Épicerie.

Le 17 juin 2019, Monsieur Vincent ECOSSE a adressé un courrier à la Mairie de Sigoyer pour l'informer du retrait de sa candidature pour l'exploitation du nouveau local.

Mon prédécesseur, Monsieur Maurice RICARD, avait envoyé un premier courrier, le 8 février 2017 à Monsieur Vincent ECOSSE, au sujet de son installation. Dans le paragraphe 3 de ce courrier, il est noté : *"Ce bâtiment vous sera loué dans des conditions qui restent à préciser mais nous avons bien noté que, dans votre budget, vous avez fait l'hypothèse d'un loyer à 800,00 €uros par mois".*

Lors d'un second courrier, en date du 5 janvier 2018 destiné à informer celui-ci de l'avenir du projet, on peut lire : *"Compte tenu des délais techniques et du plan de financement défini, nous pensons pouvoir louer ce local au début de l'année 2019 au prix mensuel maximum de 800,00 €uros par mois".*

Lors de l'appel à candidature du 16 avril 2018, il était stipulé pour tous les candidats, que le loyer du local était d'un montant de 800,00 €uros par mois, et Monsieur Vincent ECOSSE y a répondu favorablement sans aucune négociation. C'est donc à ce moment-là, s'il avait estimé le coût de ce loyer trop élevé, qu'il aurait dû évoquer ce point, ce qu'il n'a pas fait ! Nous avons validé sa candidature sur cette base.

En janvier 2019, le Conseil Municipal s'est engagé à faire terminer les travaux de la construction du bâtiment avant la période estivale. L'architecte Monsieur CULOMA et les entreprises qui sont intervenues dans cette construction ont effectué un travail remarquable et fait leur maximum pour respecter ces délais.

Monsieur Vincent ECOSSE a validé tous les plans au début du chantier, validé la couleur du carrelage, ainsi que celle des murs. Pendant la construction du bâtiment, sa présence n'était pas obligatoire ce qui explique que ce dernier n'ait pas été convoqué au début des travaux, mais nul ne lui interdisait de venir aux réunions de chantier.

Afin de l'aider, le Conseil Municipal était disposé à lui proposer un bail commercial évolutif avec un loyer mensuel de 600.00 €uros pour la première année puis 800.00 € pour les années suivantes.

Lui, souhaitait un loyer mensuel de 450.00 €uros pour la première année, puis 550.00 €uros. Cette proposition n'était absolument pas envisageable, dans la mesure où son dossier a été retenu suite à un appel à candidature qui stipulait un loyer mensuel de 800.00 €uros. Le Conseil Municipal se serait retrouvé dans l'illégalité la plus totale en acceptant la nouvelle proposition de celui-ci puisqu'il est bien évidemment hors de question de privilégier un candidat.

COMMUNIQUER…

Le Conseil Municipal estime qu'il n'a pas suffisamment pris la mesure, en temps et en heure, de l'investissement nécessaire, pour tenir une Boulangerie Épicerie. Mais également, l'investissement financier et le temps de travail à consacrer, pour pérenniser ce commerce.

De ce fait, nous allons, au courant de l'été lancer une consultation pour une Délégation de Service Public (D.S.P.) afin de trouver un nouveau prestataire, dans le meilleur des cas un couple volontaire, qui s'investira pleinement, saura prendre en compte les souhaits des habitants de notre village et fera perdurer notre Boulangerie Épicerie.

Souhaitant avoir répondu à vos possibles interrogations et éclairci la situation, veuillez agréer, mes chers concitoyennes et concitoyens, mes salutations distinguées.

Denis DUGELAY Maire de Sigoyer

Tous les documents cités dans cet article seront affichés en Mairie pour une période de deux mois après la parution du Bulletin Municipal.

COMMUNIQUER…

Du Côté de la Bibliothèque

Une année de lecture, mais pas que !
Prêt de jeux de société pour petits et grands, prêt de vidéos (avec au printemps une malle spéciale polars), accès à des jeux vidéos pendant les permanences pour les enfants…

En mai, la bibliothèque s'est associée à l'opération "10 jours sans écran" initiée par l'école en faisant venir une conteuse qui a su captiver l'auditoire par ses histoires. Elle revient le 15 septembre pour une balade contée "tout public" en direction de Vière, suivie d'un pique-nique convivial.

Et pendant l'été, les bénévoles essaieront de maintenir une permanence tous les vendredis de 18h00 à 19h00.

Téléphone aux horaires de permanence : 04 92 53 63 19

Le Caba'Don

Cette petite cabane en bois colorée recueille depuis un an les objets que vous n'utilisez plus pour qu'ils profitent à d'autres : une façon solidaire de consommer autrement, de lutter contre le gaspillage.

Dans "Caba'Don", il y a cabane et don : un don, ce que l'on donne. Vous donnez, vous, des vieux tee-shirts troués et tâchés ? Des chaussures éculées pleines de terre ? Des jouets cassés ? Moi, je les jette à la poubelle ou à la déchetterie.

Dans le Caba'Don, je dépose soigneusement des livres, des objets divers, des vêtements propres et en bon état et - si il n'y a plus de place pour les habits sur les étagères - je les porte à Gap, je n'empile pas dans le Caba'Don des sacs poubelle parfois à moitié déchirés, car ainsi ils ne profitent à personne !

Merci pour ceux qui s'occupent de l'entretien de cette petite cabane, qui ne pourra perdurer que si chacun en prend soin et ne la transforme pas en poubelle...

Visite Pastorale

Visite pastorale de Monseigneur Xavier MALLE, Évêque de Gap et Embrun.

Monseigneur Xavier MALLE Évêque de Gap et Embrun dans le cadre de sa visite pastorale sur le secteur de Tallard, est venu visiter la paroisse de Sigoyer le vendredi 10 mai 2019.

A 10h00 une quarantaine de personnes ont assisté à la messe qu'il a célébrée avec l'Abbé François BEDIN Curé du secteur de Tallard et le diacre Bernard SIEGEL.

Cette célébration a été suivie d'une rencontre et d'un échange avec la population à la salle des deux Ceüse. Le maire et quelques élus y ont assisté. C'était l'occasion de présenter les travaux réalisés par la commune qui est propriétaire de l'église de Saint-Pierre-aux-Liens et de la chapelle Saint-Laurent, le diocèse restant l'affectataire des biens immobiliers. Ce statut juridique mis en œuvre par les lois sur la laïcité dont celle de 1905 permet un juste équilibre entre l'Etat, la commune et l'Eglise.

Les prochains travaux pourraient consister à changer la fenêtre vermoulue de la sacristie et effectuer un drainage sur la face Nord de la chapelle Saint-Laurent. Des travaux d'entretien peu onéreux pourraient être envisagés chaque année comme par exemple le traitement des boiseries.

L'Eglise et la chapelle sont des lieux de cultes mais ils sont aussi des biens culturels très visités et constituent un patrimoine communal.

Après un échange libre sur différents sujets, le GAEC des Auriols, l'exploitation agricole de la famille Clément, a été visité. Un accueil chaleureux a permis aux participants de se confronter à la réalité du monde agricole en zone rurale.

A l'issue de la visite, un déjeuner convivial a été servi à l'hôtel restaurant Muret où l'accueil parfait est toujours à la hauteur de la restauration. Le Maire Denis DUGELAY était présent à ce repas.

La dernière visite d'un Évêque à Sigoyer doit remonter à l'inauguration de la cloche de l'an 2000, par Monseigneur DI FALCO Léandri. Il n'y a plus de curé depuis 1999.

Un diacre a été ordonné le 22 octobre 2017 qui peut célébrer des mariages, des baptêmes et présider des funérailles, l'adoration eucharistique et des temps de prières (célébrations de la Parole).

En conclusion, les fidèles ont demandé à l'évêque qu'une messe soit célébrée de temps en temps par un prêtre en complément des célébrations organisées par les paroissiens (1er et 3e vendredi du mois adoration eucharistique, assemblée de prière le dimanche à 9h30, célébrations pour la Saint-Laurent et pour le 1er novembre).

Bernard SIEGEL

COMMUNIQUER…

Défibrillateur

Suite à l'achat d'un défibrillateur automatique externe par la commune, 4 séances de formation aux "gestes qui sauvent" ont eu lieu à la salle des 2 Céüzes par le Schéma Directeur d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes (SDIS 05). Une quarantaine de personnes volontaires ont été formées aux premiers secours. Les bénéficiaires ont tous été satisfaits de cette formation. Celles-ci se sont déroulées dans une ambiance sérieuse mais conviviale. Chacun(e) est reparti enrichi de connaissance et plus sûr de lui (d'elle).

Sécurité

Epaves (rappel)

La Mairie rappelle qu'il est toujours possible de faire enlever ses épaves sous certaines conditions, afin d'améliorer l'environnement, éviter les pollutions par le sol et respecter le voisinage (voir bulletin N° 47 de janvier 2019).

Elagages (rappel)

Suivant la loi n° **1804-01-31 article 673,** les propriétaires de haies donnant sur l'espace public sont tenus de faire procéder **à l'élagage de celles-ci.**

Pour la sécurité de nos agents communaux et du matériel qu'ils utilisent, les haies et les arbres donnant sur les voies communales et les espaces publics doivent obligatoirement être taillés par leurs propriétaires. De plus, **de nombreuses lignes téléphoniques sont gênées par la végétation,** elles devront impérativement être dégagées par les riverains lorsqu'ils sont propriétaires.
La commune, en cas de nécessité absolue, peut procéder à l'élagage. Une facture sera systématiquement envoyée aux propriétaires concernés.

COMMUNIQUER…

Limitation de vitesse

Il est rappelé aux conducteurs qu'une zone de sécurité située entre les 2 ronds-points du village est limitée à 30 km/heure.
Il leur est également demandé de respecter la priorité à droite au niveau de la maison Lagarde (priorité aux usagers venant de la place de la Mairie).
Quant à la route des Rois-Surville, la limitation est de 50 km/heure, comme le Bas-Villard, le Villard et les Coqs Sud.
La descente de la route des Rois-Surville en venant des Guérins est **strictement réservée aux riverains.**

Suite à de nombreuses plaintes concernant la vitesse excessive de certains, des contrôles seront effectués. Si aucune amélioration n'est constatée durant l'été, cette route sera remise en sens interdit strict. Ces règlements s'appliquent également aux motos, scooters et vélos.

Vie Quotidienne

Encore des incivilités !...

Faudra-t-il un jour installer des caméras à Sigoyer ?

Dommage pour notre beau village. Mais il suffit d'un citoyen malveillant pour gâcher l'environnement de toute une population !...

COMMUNIQUER…

Les Encombrants

Afin d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, il est rappelé qu'un **ramassage mensuel et gratuit** est organisé le **dernier mercredi de chaque mois.** Les encombrants concernés sont uniquement les gros objets autres que ceux pouvant pénétrer dans un véhicule individuel.

Il suffit, si vous êtes concernés, d'appeler la déchetterie au **04 92 54 27 29.** Cet appel est obligatoire et doit être fait 8 jours avant le mercredi concerné. Ceci afin que la déchetterie des Piles à Tallard puisse organiser au mieux sa tournée de ramassage.

Vie Scolaire

L'année scolaire 2018/2019 se termine avec un bel effectif de 54 élèves ce qui augure une bonne prochaine rentrée scolaire et un bel avenir pour notre école.

Les travaux d'éclairage le long de la descente du "jardin des sens", ainsi que la clôture sont désormais terminés.

Une fresque réalisée par les enfants et un groupe d'artistes, égaie maintenant le mur de notre école.

Toutes ces réalisations contribuent à embellir la place pour donner toujours plus de gaieté à notre village.

Le personnel communal des écoles est reconduit à l'identique pour la rentrée de septembre 2019. Trois agents techniques s'occuperont des enfants à l'école et seront présentes durant la cantine et la garderie.

COMMUNIQUER…

De nouveaux travaux sont prévus pendant les vacances d'été :

- Des nouveaux caillebotis, sous l'arbre de la cour, seront installé par nos employés communaux afin de pérenniser un coin de verdure pour les enfants.

- L'aménagement d'un bureau pour le Directeur en bas de l'escalier de l'ancienne entrée de l'école, sera également réalisé par nos employés communaux durant l'été.

- Le renouvellement du matériel informatique et l'optimisation du développement numérique : Dans le cadre du projet "Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité", suite à l'appel à projets l'école de Sigoyer s'est portée candidate, a été sélectionnée par l'Education Nationale et a obtenu une subvention permettant ce renouvellement.

Le système d'inscription à la cantine et à la garderie sera reconduit l'année prochaine. Celui-ci permet enfin définitivement de stopper l'édition de faux tickets.

Pour rappel : Prix du repas 3,50 €

Garderie du matin 1,50 € par jour

Forfait annuel : 4 jours par semaine 140 €
3 jours par semaine 105 €
2 jours par semaine 70 €

Garderie du soir 2,50 € par jour

Forfait annuel : 4 jours par semaine 210 €
3 jours par semaine 157,50 €
2 jours par semaine 105 €

Afin que l'hygiène dans les locaux scolaires soit optimisée, une société interviendra au mois d'août, comme l'année dernière, pour procéder au nettoyage des sols et des vitres.

La vente des tickets pour la rentrée prochaine, aura lieu la dernière semaine du mois d'août.
Une affiche sera apposée à la Mairie et à l'Ecole.

Les feuilles d'inscription pour les tickets de cantine pour la **rentrée de septembre 2019** ainsi que le règlement de la garderie sont disponibles en Mairie.

Les parents désireux de payer les tickets de cantine et garderie à l'avance, sont invités à déposer les feuilles d'inscription et le chèque correspondant du montant exact des réservations, auprès du secrétariat de la Mairie.

Les nouvelles dispositions du Ministère de d'Education Nationale rendent l'école maternelle obligatoire dès 3 ans. Cette disposition prendra effet dès la rentrée de septembre 2019.

La Commission Scolaire

Monique PARA-AUBERT, Michèle BOLGER, Jocelyne BOUCHÉ
1ère Maire-Adjoint Conseillères Municipales

COMMUNIQUER…

Transports scolaires

Communauté d'Agglomération
GAP.TALLARD.DURANCE

INFORMATION

RENTRÉE SCOLAIRE 2019

Pour les élèves de Sigoyer, Pelleautier, et La Freissinouse

La Communauté d'Agglomération poursuit son partenariat avec la Région pour le transport des élèves de Sigoyer – Pelleautier - La Freissinouse vers Gap.

Le transport reste gratuit mais une carte nominative devra être présentée aux transporteurs de la Région.

Tous les élèves utilisant les lignes :

-111 "La Freissinouse-Pelleautier<->Gap Fontreyne"

-112 "Sigoyer-Pelleautier<->La Freissinouse-Gap Centre Nord"

Doivent s'inscrire auprès du Service "L'AGGLO EN BUS" sur le site suivant :
www.gap-tallard-durance.fr

Tél : 04.92.53.18.09

Avant le 1er août 2019

Afin d'obtenir ce titre de transport obligatoire

COMMUNIQUER…

Projet de Club Informatique

Pour lutter contre la fracture numérique, nous envisageons de créer - *ou recréer, pour celles et ceux qui ont connu* ***l'association Net@Sigo,*** - un club informatique à Sigoyer.

L'objectif général est de permettre l'acquisition de l'autonomie nécessaire pour accomplir les tâches "numériques" du quotidien : - dématérialisation des actes administratifs, - savoir utiliser et maîtriser les services sur internet (achat de biens, recherche d'informations, covoiturage, location...), - savoir identifier les "fake-news" et se prémunir contre les actes de piratage, - savoir entretenir et réparer ses terminaux (PC, smartphone,..).

Il n'y aura pas de niveau minimal requis en informatique et la structure sera ouverte aux professionnels comme aux particuliers.

La commune de Sigoyer mettrait la salle du rez-de-chaussée de l'ex-presbytère à disposition de la structure pour accueillir les personnes bénéficiaires.

Si l'on met de côté une cotisation annuelle minime comme dans toutes les associations, la participation sera gratuite.

Si vous êtes intéressé(e)s par un tel projet, comme bénéficiaire ou comme animateur n'hésitez pas à me le faire savoir, avec vos suggestions, par mail à l'adresse vincent.fernandez@wanadoo.fr ou bien en laissant vos coordonnées à la mairie.

Vincent FERNANDEZ
Conseiller Municipal

COMMUNIQUER…

Les chantiers en cours

La maison Lagarde.

Rien ne bouge et pourtant nous sommes tout près du but !

Après les travaux de désamiantage du mois de février et la validation d'un nouveau plan d'aménagement du bâtiment ne comprenant plus que deux appartements, les marchés de travaux ont été lancés et les dernières entreprises ont été choisies pendant le conseil municipal du 19 juin.

Les travaux commenceront fin juin et si le planning est respecté, les appartements seront terminés à la fin de l'année.

Le budget global de l'opération, malgré le coût supplémentaire du désamiantage, reste dans l'ordre de grandeur de ce qui avait été prévu au démarrage du projet il y a plus de 2 ans.

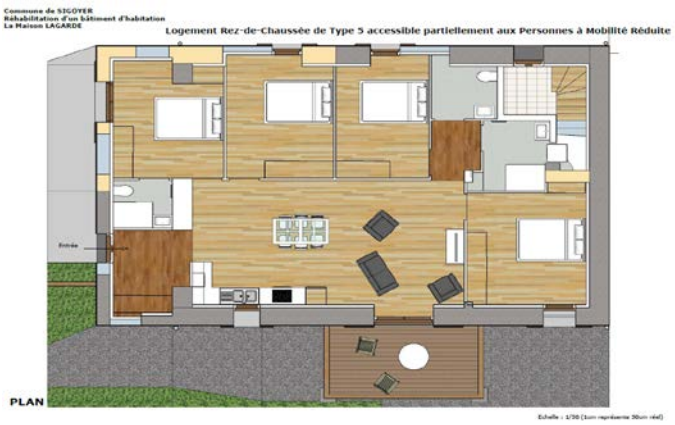

Maison du col des Guérins

Le projet vise à créer une porte d'entrée vers la falaise de Céüze qui est un des sites touristique estival majeur du département. Il permet d'organiser la fréquentation du col par les grimpeurs, d'offrir des activités sportives de plein air en libre-service pour les familles et de créer un lieu d'accueil, d'information et d'animation autour de la falaise.

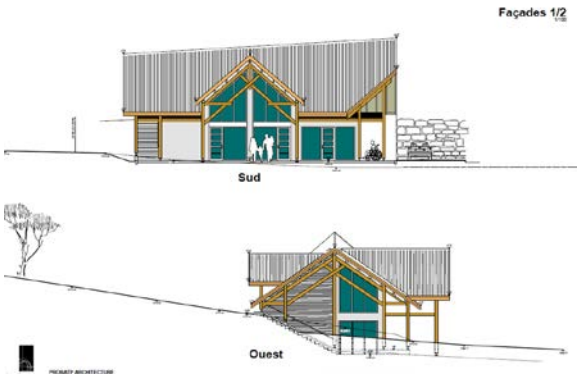

Le permis de construire a été déposé en juin. Il comporte un bâtiment et des aménagements extérieurs qui sont à part égale dans la dépense globale.

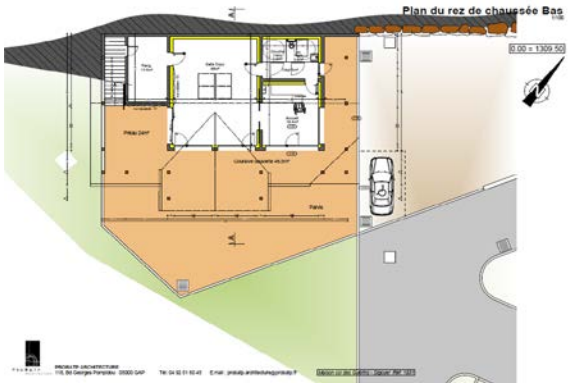

Le bâtiment est très modulable pour qu'il puisse être utilisé à de nombreuses occasions. Il comporte un mur d'escalade intérieur et un autre sur la façade extérieure. Il est également équipé de sanitaires et de douches qui seront accessibles en permanence.

COMMUNIQUER…

Les espaces avoisinants seront équipés d'une piste d'initiation au VTT (certains disent pump-track), d'une tyrolienne, de points d'ancrage de slackline (certains disent cordes de funambule) et de coins pique-nique. D'autres idées peuvent encore venir.

Les premiers travaux commenceront avant la fin de l'année. Le principal du chantier se déroulera cependant en 2020.

La réfection du réseau d'eau potable aux Auriols.

Le schéma directeur de l'eau potable en cours d'élaboration nous a montré que même si le rendement du réseau d'eau était tout à fait satisfaisant, il reste des fuites à réparer.

Celles détectées dans le quartier des Auriols méritent que la commune remplace la totalité des canalisations et des branchements de ce quartier.

Nous programmons ces travaux pour la fin de l'été. Les canalisations étant situées sous le chemin des Auriols, nous n'ignorons pas les désagréments que cela occasionnera pour les riverains. Nous faisons le pari que la rapidité des travaux (6 semaines), le rétablissement de la circulation en dehors des heures de chantier et la perspective d'un réseau d'eau neuf et d'un revêtement de la route tout aussi neuf, seront de nature à tempérer les agacements.

Matthieu ALAIN-LAUNAY Maire Adjoint

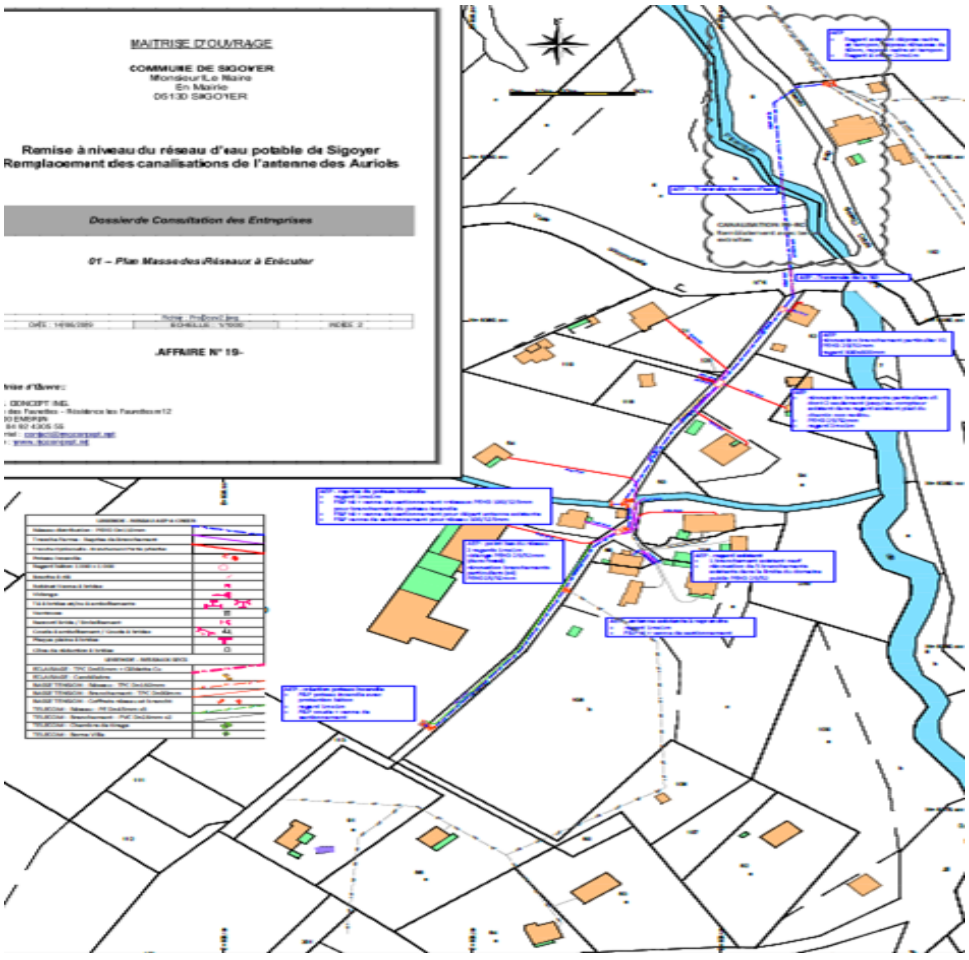

COMMUNIQUER…

Gestion de notre réseau d'eau potable

Vous savez sans doute que, conformément à la loi NOTRE, la compétence de gestion de notre réseau d'eau potable doit être transférée à la Communauté d'Agglomération de Gap Tallard Durance à partir du 1er janvier 2020.

Cette perspective ne convient ni au Conseil Municipal de Sigoyer ni aux conseils des autres communes de l'agglomération puisqu'à l'unanimité, les maires de celles-ci ont demandé à conserver cette compétence.

Dans le prolongement de cette première action, pour soutenir la démarche entreprise par Christian HUBAUD, Maire de Pelleautier, qui doit rencontrer M. LECORNU, ministre des relations avec les collectivités début Juillet, nous vous avons proposé de signer une pétition qui accompagnera notre voisin à Paris.

Vous avez été 250 à signer ce document, ceci représente presque un représentant de chaque famille raccordée à notre réseau. Merci, pour ceux qui s'occupent de la gestion de celui-ci. Ils voient ainsi leur compétence et leur travail reconnus, eux qui démontrent au quotidien que la gestion au plus près des problèmes, c'est un meilleur service à la population et malgré nos moyens limités, nous savons faire face à nos obligations.

Des progrès peuvent encore être faits, c'est certain et nous nous y employons comme par le passé. Depuis 20 ans la commune investit environ 100 000 € par an dans l'entretien de son réseau d'eau potable. Cet effort porte ses fruits, les fuites d'eau sont au plus bas et la qualité de l'eau s'améliore nettement avec la station de traitement construite au col des Guérins. En 2020, nous pensons en installer une autre sur les sources d'Au-delà du Pont dont la qualité reste trop souvent encore problématique.

Enfin, pour marquer une fois de plus notre détermination, le Conseil Municipal du 19 juin a adopté une délibération à l'unanimité, demandant à ce que nous conservions notre compétence. Elle devrait être déclarée illégale par la Préfecture. Nous voulions tout de même, à l'unisson de Tallard, Claret et d'autres communes, nous positionner officiellement sur ce point.

Merci encore de votre confiance.

Matthieu ALAIN-LAUNAY Maire-Adjoint

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

A.S.P.S. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer

QUAND L'A.S.P.S. RETOURNE…
A L'ÉCOLE

Pendant ce premier semestre 2019, l'A.S.P.S. s'est plus particulièrement penchée sur **l'enseignement à Sigoyer** et notamment sur les trois écoles qui se succèdent dans le temps et dans l'espace.

Aujourd'hui, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'école du village aux temps anciens.

Il y a encore des "anciennes" et des "anciens" du village de Sigoyer qui sont allés à l'école dans l'actuel bâtiment mairie/poste. Ce bâtiment a été rénové en **1964** une première fois puis complètement réhabilité sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui en **1998-1999.**

Les enfants, toujours curieux, nous ont demandé de donner quelques explications sur ce bâtiment.

Il faut dire que sa conception date de loin… En effet, c'est le **9 mai 1857** que le Conseil Municipal s'est réuni (dans l'église de Vière) pour délibérer sur la construction d'une école pour les garçons mais aussi pour les filles. Dans la même séance, il est question aussi de la construction du presbytère et du clocher de l'église. Le Conseil Municipal décide de voter 5 000 Francs pour la maison communale (l'école), 4 000 Francs pour le presbytère et 3 000 Francs pour le clocher.

Il faut attendre le **11 octobre 1871** pour que le ministre de l'Instruction Publique accorde à la commune une subvention de 6 000 Francs pour cette construction.

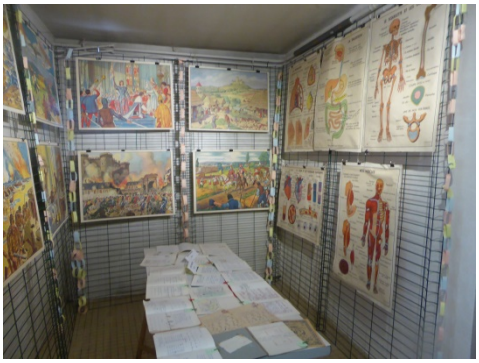

Le **25 février 1872,** le Conseil Municipal décide d'acheter du terrain pour la construction d'un préau et d'un jardin. C'est Antoine PELLOUX qui vend ce terrain pour la somme de 500 F. Le **25 mai 1872,** l'adjudication de la maison d'école est lancée au prix de 15 400 F. L'entrepreneur a un délai de 15 mois pour achever la construction.
M. BINI, entrepreneur, est l'adjudicataire. L'architecte se nomme GOURLAIN.

Pourtant, les élèves et les maitres d'école ne prendront possession des locaux que le **2 janvier 1874** alors que les travaux ne sont pas encore achevés. Les logements des enseignants ne sont pas encore habitables, ils devront se débrouiller pour louer un appartement.

Cette année-là, l'école pour les deux sexes accueille **113 enfants** : la classe des filles est dirigée par Caroline PELLENQ, la classe des garçons est assurée par Maurice ROBERT. Ce bâtiment comprend deux grandes salles et deux appartements pour les maîtres d'école ainsi qu'une salle pour la Mairie. Trois entrées sont aménagées : les garçons rentreront par une porte en face le presbytère, les filles (et la classe enfantine) pénètreront par l'entrée située en face de la maison PELLOUX et la Mairie aura une autre entrée en face de la maison Joubert. De l'avis général, la disposition intérieure n'est pas bien conçue.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Le **5 mai 1876,** l'école n'est toujours pas finie. Le Conseil Municipal décide de faire venir l'architecte GOURLAIN pour essayer de régler cette situation. La plupart des galandages construits en briques ne présentent aucune solidité et sont tombés à maints endroits sans qu'il y ait eu le moindre contact avec les enseignants. La menuiserie a été faite dans la précipitation avec du bois qui n'était pas sec. Le mobilier de l'école, fourni par l'entrepreneur, est on ne peut plus mal conditionné.

Comme il y avait beaucoup d'élèves, l'instituteur avait un adjoint et l'institutrice une adjointe. Ils enseignaient dans la même classe, aussi, en **1888,** l'Inspecteur d'Académie demande à la municipalité de créer une classe supplémentaire (classe enfantine) et de supprimer l'adjointe et l'adjoint. Le Conseil Municipal s'y oppose et il décide de faire construire une cloison en briques dans la salle de classe des filles qui est assez vaste afin que l'institutrice et l'adjointe enseignent chacune dans une salle distincte.

Le **20 mai 1895,** après une nouvelle demande de l'académie, le Conseil Municipal décide de diviser la classe des garçons en deux parties à peu près égales, par une cloison de briques, pour que l'instituteur et l'adjoint aient chacun une salle.

Voilà quelques péripéties survenues à l'école du village… Mais, il y en a beaucoup d'autres et il faudrait plusieurs pages pour les mentionner.

Ces recherches et ces travaux ont permis d'élaborer une exposition sur l'école à Sigoyer. Cette dernière a pu se concrétiser par la mise à disposition d'une grande salle par M. et Mme RAMBAUD, dans les locaux de l'ancienne boulangerie.

Cette année encore, des sorties historiques (Vière, grotte des Maquisards, Céas...) peuvent être organisées à la demande de groupes de personnes de Sigoyer.

L'A.S.P.S. souhaite à tous les lecteurs du bulletin municipal un été ensoleillé et des vacances fructueuses.

Jean MAËRO Président

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Planète Mômes

Encore une année bien remplie pour les parents d'élèves de l'association Planète Mômes.

Cette année une vente de sapins de Noël, une collecte de jouets vendus dans une bourse aux jouets, une tombola pour gagner des gaufres Liégeoises et l'habituel repas traiteur proposé aux habitants de la commune, ont permis de collecter des fonds pour financer les projets et sorties de l'école.

Cette année les enfants ont bénéficié d'un voyage scolaire de fin d'année dans le Vercors, de cours d'escalade et d'une semaine de travail avec des artistes de Street-Art pour réaliser la fresque sur le mur de l'école.

Merci aux habitants de Sigoyer pour leur contribution !

En décembre le spectacle "Un père, deux Noëls" offert aux enfants de la commune, un conte musical africain sur le thème de Noël a ravi petits et grands, et l'année se terminera par un repas convivial lors de la fête de l'école.

Bel été à Tous

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Planète mômes suite : les gestes qui sauvent

L'association **Planète Mômes** proposera une formation aux gestes de 1er secours au mois de septembre, samedi 14 ou dimanche 15 (date à déterminer en fonction des personnes intéressées).

Les bénéfices récoltés seront reversés à la coopérative scolaire.

Formation PSC1 diplômante : 60 €
Recyclage : 50 €
Durée de la formation : 10h00

La formation est ouverte à tous. Inscriptions ou renseignements : 06 67 23 18 91

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Association ''Amitiés et Loisirs de Sigoyer''

Le **31 janvier 2019**, le club des Aînés s'est réuni pour l'Assemblée Générale à la salle des deux Céüzes comme tous les ans. Après lecture du rapport moral et financier votés à l'unanimité, le bureau a décidé de changer de nom. Le club s'appellera désormais **''Association Amitiés et Loisirs"** nom du club de la Fressinouse qui a fermé ses portes en décembre 2018 et qui s'est rattaché à celui de Sigoyer. **Trente-trois personnes** étaient présentes et de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre. A ce jour, **Soixante-huit personnes** font partie de l'association.

Le 10 février 2019, seize adhérents se sont retrouvés au Pavillon Carina pour déguster un excellent plat alsacien "le Baeckeofe". Un bel après-midi passé tous ensemble devant un bon feu de bois.

Le 14 février 2019, dix-neuf personnes étaient venues manger les bugnes préparées par notre fidèle cuisinière Nicole.

Le 7 mars 2019, vingt-deux personnes ont partagé les tartes à l'occasion de la journée de la femme.

Le 10 mars 2019, trente personnes se sont retrouvées à l'hôtel Muret pour déguster un délicieux coq au vin préparé par nos cuisiniers sigoyards.

Le 24 mars 2019, l'association s'est réunie à la salle des deux Céüzes pour accueillir la troupe des Chevaliers d'Aspérie. De nombreuses danses médiévales ont ravi les spectateurs. La reconstitution d'un mariage au temps du Moyen-Age nous a été présentée par la confrérie. De plus, celle-ci a adoubé le Sieur Bernard, chevalier de Prachard.

Le 11 mai 2019, vingt-deux adhérents se sont retrouvés au restaurant du **"Petit Buëch"** à La Roche des Arnauds pour partager un moment de convivialité autour d'un succulent repas.

Le 16 mai 2019, nous avons fêté l'anniversaire de Nicole FAVIER et manger de bons gâteaux aux pommes.

Le 23 mai 2019, le traditionnel et annuel repas du chevreau à la salle a réuni quarante-quatre personnes. Chacun a apprécié les fricassons, le ragoût de chevreau et son riz concoctés par les chefs de l'hôtel Muret. Un grand merci aux participants et aux bénévoles qui sont toujours heureux de partager ces beaux moments ainsi qu'à Béatrice FAVIER pour son aide au service et au nettoyage de la salle.

En juin 2019, l'association devait se rendre à Salon de Provence pour une visite à la Patrouille de France. Ce voyage sera peut-être reporté en octobre. En effet, durant les mois d'été, le carnet de ces professionnels est déjà rempli pour des démonstrations dans toute la France et à l'étranger.

L'association fermera ses portes comme l'année dernière à partir du 1er août jusqu'au début septembre. La réouverture aura lieu le 5 septembre.

Néanmoins, **le 15 août 2019,** celle-ci organisera un concours de boules sur la place du village. Pour avoir plus de renseignements, contacter Marie-Dominique OCTAVE qui l'organisera.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Une activité **"randonnée"** hebdomadaire a été mise en place début juin avec l'association et le patrimoine jusqu'à fin juillet. M. Jean MAËRO l'encadrera. Les lieux à visiter sont définis avec les adhérents. La première a eu lieu le **jeudi 6 juin 2019** à Vière avec une dizaine de participants.
Une "belle balade", commentée par Jean MAËRO sur les évènements survenus dans l'ancien village, avec plans et photos à l'appui. Une petite découverte de la faune et flore, grâce à Mme DUPLAND qui nous accompagnait. Celle-ci a pu nous faire découvrir le chant d'une fauvette à tête noire, des papillons et des plantes telle la bardane dont les fruits s'accrochent aux habits.

L'association **"Amitiés et Loisirs"** vous souhaite de superbes vacances dans nos belles montagnes et notre beau village.

Jocelyne BOUCHÉ

André RAMBAUD Président d'honneur du club des Aînés de Sigoyer nous a quittés récemment au mois de juin. Le club, qu'il a dirigé pendant 8 ans en tant que Président, lui rend hommage et présente à sa famille toutes ses condoléances.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Association ''Les 2 Ceüse''

Après le succès de l'édition 2018 de "la Journée de Ceüse", l'association des 2 Ceüse remet ça le 17 août 2019.

C'est un évènement convivial sportif et culturel pour tous les âges et tous les niveaux ; c'est ambitieux mais c'est possible ! Il se déroulera dans une clairière, aux blocs d'escalade de Céüze (1 km de piste depuis le lieu-dit des Bonnets).

A partir de **14h00**, initiation au tir à l'arc, à la slackline, à l'escalade. Randonnée historique et botanique avec Jean MAËRO, et exposition de photos sur Céüze. Pour les plus jeunes, espace jeux avec l'association Ludambule. Enfin un marché local, un peu de musique, puis une soirée cinéma. Le tout gratuit, avec la possibilité de boire un pot et se restaurer bien entendu !...

A **18h00** aura lieu en parallèle la montée sèche "Céüze falaise directe". Le départ est à Sigoyer. Pré-inscription par internet, ou jusqu'à 16h30 sur la place du village. Les concurrents passeront tout d'abord par un sentier qui mène au lieu-dit Casot (débroussaillé il y a peu par l'association), puis devant les blocs au niveau de l'évènement, puis "plein fer" jusqu'au pied de la falaise. Nous vous attendons nombreux.

Toujours dans l'idée d'animer le col des Guérins, l'association relance cette année encore sa buvette associative ! Créneaux : mardi et vendredi **18h30-23h00.** La Dure à Cuire sera bien là, on attend plus que vous !

Pour mener à bien ces activités, nous avons un besoin impératif de bénévoles, sur les postes suivants : permanence buvette, cuisine, mise en place du site, distribution de flyers, accueil du public, signaleurs sur la course.

Vous souhaitez nous aider ? Vous pouvez nous contacter au **06 24 33 76 12** (messages consultés régulièrement), par mail à l'adresse les2ceuse@gmail.com ou via notre page Facebook Les 2 Ceuse. Dites-nous ce que vous souhaitez faire, et vos dates dispos.

A bientôt, L'Equipe des 2 Ceüse.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Association Les ''4 sans Cou''

Début de l'été avec un premier bilan de notre festival "Saisons en Cultures" : **5 moments** forts en convivialité, **5 évènements** culturels, **5 rencontres** avec le spectacle vivant touchant à chaque fois un autre versant artistique .

- Le théâtre avec la pièce **"Krash",** magnifiquement interprétée.

- Un concept original de bande dessinée en musique : la bande dessinée un **"Océan d'Amour"** projeté sur écran et accompagnée en musique live.

- Un spectacle cirque, danse, théâtre **"Ode à la Neige".**

- Une matinée **Brunch jazz.**

- Un concert de **musique traditionnelle irlandaise.**

Notre dernière manifestation **"Saisons en Cultures"** aura lieu le **1er septembre** en fin de journée avec spectacle extérieur et concert, histoire de terminer les vacances en beauté et de reprendre joyeusement le train-train habituel.

En plus de ces évènements, les **"Quatre sans Cou"** se sont diversifiés encore plus en présentant une conférence **"Plantes de l'extrême"** qui a ravi autant les néophytes que les amateurs éclairés.

Brigitte DEVAUX

Les photos en haut de gauche à droite : **Krash, un Océan d'Amour (2)** concert, projection**, Ode à la Neige.**

En dessous : **Brunch Jazz, Musique traditionnelle irlandaise, conférence plantes de l'extrême**

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Association ''Cou Double''

Culture ?

Au cours du mois de juin, vous avez pu admirer à la bibliothèque l'exposition des œuvres des ateliers peintures et dessins animés par Nicole KALAZIK. Cela vous a donné envie de manier à votre tour pinceaux et crayons, rendez-vous mi-septembre tous les lundis après-midi.
Renseignements 06 81 82 59 63

Ou culture physique ?

Les cours de gym tonique/renforcement musculaire, animés par Isabelle TRAUTMANN reprendront début septembre tous les mardis à 18h30 salle des 2 Céüzes : transpiration et effort dans la bonne humeur, moroses s'abstenir.

Les cours de Pilates du jeudi reprendront également début septembre de 18h30 à 20h30 : équilibre, postures, musculation dans la sérénité.

N'hésitez pas à venir tester gratuitement les deux premiers cours de chaque discipline.

Tarif réduit pour ceux qui s'inscrivent aux deux cours.

Renseignements 06 19 02 29 01.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Arts plastiques

De très beaux dessins et peintures ont été réalisés cette année et ont fait l'objet d'une exposition à la bibliothèque du 3 au 7 juin.

Dessin :

Cette année, de septembre à décembre, la thématique portait sur la montagne, la roche, les cailloux. Réalisés au crayon gris, crayons de couleurs, fusain, encre de chine.
De janvier à juin, la thématique était ''personnages et attitudes''.

Peinture :

''La montagne'' a été le premier sujet et par la suite les sujets étaient libres.

Les enfants ont dessiné leur propre chambre, puis la chambre de Van Gogh, les animaux domestiques puis les animaux et la neige, le paysage de mer et une séance en extérieur sur le paysage. Les matériaux utilisés sont : le crayon gris, les crayons de couleur, le fusain et les pastels secs.

Les cours ont lieu les lundis à la salle des2 Céüzes de :

- 15h00 à 16h30 – Cours adultes
- 16h30 à 17h30 – Cours enfants
- 17h30 à 19h00 – Cours adultes

Tarifs : 200 €uros cours adultes et 170 €uros cours enfants

Adhésion association Cou Double : 6 €uros

Le début des cours sera le 16 septembre 2019

Renseignements : Nicole KALAZIC – 06 81 82 59 63
Association Cou Double

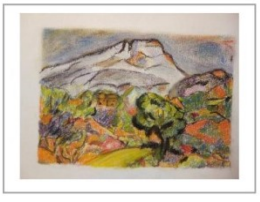

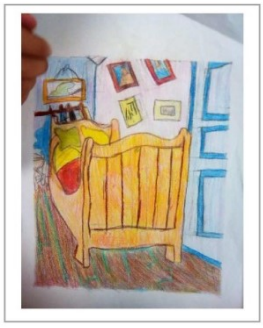

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

F.A.S. Foyer d'Animations de Sigoyer

Depuis Janvier, l'association F.A.S. s'est concentrée sur 3 actions : Une soirée le **25 mai "Animations Années 80"**, la **Fête** de la **Saint-Jean** le **samedi 22 juin** et l'activité mensuelle **Ciné Vadrouille.**

Le succès fut au rendez-vous pour ces 3 animations. Salle comble pour la **soirée Années 80,** des participants ravis de l'ambiance et un DJ que nous avons choisi pour la fête de la Saint-Jean. Sa prestation nous a séduits lors de cette soirée. C'est la raison pour laquelle nous l'avons retenu pour la **fête du 22 juin.**

Fête de la Saint-Jean : Pour que tout le monde participe à cette fête, était organisée, l'après-midi une Chasse aux trésors. Trente-deux enfants ont parcouru les rues du village pour découvrir au bout d'une heure ou deux de recherches, le fameux Graal. Tous ont été récompensés et l'équipe arrivée en tête s'est vu remettre un diplôme en souvenir de ce magnifique après-midi.

Malgré la concurrence des festivités autour de Sigoyer (Tallard, Pelleautier, Fouillouse, Manteyer et le programme sur Gap), la population a répondu ***"présent".*** Plus de 250 personnes sur le site du Stade ou tout avait été préparé pour accueillir les participants dans de bonnes conditions. Places assises sous trois grands chapiteaux, saucisses/merguez frites, brochettes, charcuterie, fromage, tourtons, tartelettes, tout cela préparé et servi dans une belle ambiance conviviale et festive créée par les bénévoles.

Après la restauration place au feu d'artifice, magnifique, sonorisé par notre DJ sur la musique du film Christophe Colomb, du compositeur Vangélis. Puis l'embrasement difficile du feu de la Saint-Jean qui quelques heures auparavant, avait subi un bon mouillage suite à l'orage de la matinée. Malgré cela, tout le monde était ravi, participants et organisateurs.

Nous profitons de ce bulletin d'Informations pour **remercier** tous ceux et celles qui se sont joints à nous pour préparer cette Fête, et aussi pour nous aider après celle-ci, à ranger, démonter, nettoyer.

Cela fait chaud au cœur pour notre association qui sait pouvoir compter sur de nombreux bénévoles.

LE COIN DES ASSOCIATIONS…

Notre activité **"Cinéma"** se poursuit mensuellement. La moyenne par séance reste stable et s'établit autour de 25/30 personnes, ce qui nous place en 1ère place de la tournée. Là aussi satisfaction des bénévoles pour une activité qui revient tous les mois et qui génère beaucoup d'engagement. En dehors des projections, deux bénévoles participent activement à l'association **"Ciné Vadrouille".**

Celle-ci est située dans le Champsaur. De nombreuses réunions se déroulent à Chauffayer ou La Fare-en-Champsaur. Un des bénévoles fait partie du Conseil d'Administration soit une réunion bimensuelle. L'autre personne est engagée dans une commission Information Publicité, soit pour elle une réunion mensuelle pour composer les affiches des séances, lancer les informations et préparer l'avant séance (présentation des films suivants, synopsis, bande annonce etc…). C'est un bel engagement et la fidélité des spectateurs nous réconforte et nous encourage pour aller de l'avant.

Cet hiver en février c'est un film sur l'adoption **"Pupille"** qui a conquis notre public.

En mars **"Le Facteur Cheval",** une histoire vraie du 19e siècle, dans la Drôme, qui s'est déroulée à Hauterives. Une belle interprétation de Jacques Gamblin et Laëtitia Casta.

Au printemps, en avril, le film **"Invisible"** avec Audrey Lamy et Corinne Masiero, a lui aussi conquis notre auditoire.

En mai, un très beau film **"Green Book"** a fait monter la moyenne avec quarante-sept participants.

Puis pour terminer en juin **"La Lutte des Classes"** avec Edouard Baer où nous avons pu nous détendre sur un sujet pourtant grave. (Ecole publique ? - Ecole privée ?).

Là aussi un grand merci à ceux et celles qui nous accompagnent tous les mois.

La reprise de la tournée cette année aura lieu en **octobre.** En effet, un nouveau chariot et l'aménagement de notre véhicule, nécessaire pour le recevoir, prendra un peu de temps.

Alors rendez-vous en octobre et bel été à toutes et tous.

Bernard BOUCHÉ

VIE ÉCONOMIQUE…

Un premier concours remporté avec succès

Les 27 et 28 avril derniers, Embrun accueillait la 4ème édition du Salon de l'Elevage haut-alpin :

Le rendez-vous de l'agriculture de montagne.

Organisé à l'initiative des Jeunes Agriculteurs sur le site du plan d'eau d'Embrun, ce salon est l'occasion de présenter les différentes filières agricoles du département et notamment celles dédiées à l'élevage qu'il soit bovin, ovin ou caprin.

200 bovins et 250 ovins étaient inscrits aux concours, 25 producteurs et artisans étaient présents.

Le concours bovin viande s'est déroulé le samedi après-midi avec deux races mises en avant : la race charolaise et la race limousine.

Dans la section charolaise dix-huit mois, c'est **Florian SABATIER,** qui va débuter son installation sur l'exploitation agricole à Sigoyer, qui a obtenu le 1er prix avec **ORNELLA,** une génisse de race charolaise âgée de seize mois.

Il s'est vu remettre, à cette occasion, un très beau collier avec une cloche, une plaque de gain de concours ainsi que les félicitations des juges.

Notre village également lui adresse de belles félicitations et un bel encouragement.

Nous le retrouverons très certainement dans deux ans, lors du prochain Salon de l'Elevage…

Bravo Florian

VIE ÉCONOMIQUE…

Ma vie Zéro Déchet

Couturière depuis plusieurs années, je suis créatrice d'accessoires zéro déchet, je confectionne des articles que l'on utilise au quotidien tel que des essuie-tout en tissu, des lingettes, des disques démaquillants, des sacs à vrac, des pochettes... Tous en tissu, lavables et réutilisables. Vous avez peut-être aperçu mes créations à la boulangerie.

Je fais aussi des retouches et des créations sur commande.

Si vous voulez apprendre la couture je peux vous donner des cours de couture.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à m'appeler au **06 14 38 03 43**
Mail : ***atelier-de-vir@live.fr***
Virginie PIAUD

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Sortie scolaire de fin d'année (cycle 3)

Qu'y a-t-il dans la mare ?

Dans la mare des Ecouges nous avons vu et capturé des tritons, des têtards, des araignées d'eau, des libellules, des poisons et des escargots qu'on appelle des lymnées.

Nos observations :

A la fin de notre découverte, nous avons observé les petites bêtes chacun à notre tour.Il y avait aussi une salamandre récupérée par l'animateur qui l'avait mise dans l'alcool pour la conserver.

Ma petite histoire sur les têtards :

Il était une fois des petites balles qui étaient au-dessus de l'eau. Elles voulaient savoir ce qu'il y avait dans la mare. Un beau jour des grenouilles passèrent par-là, elles étaient tristes de ne pas avoir de bébés.

Au-dessus d'elles, il y avait des ballons au gros ventre. Les grenouilles se regroupèrent vers le pont, elles se dirent qu'elles pouvaient manger les ballons au gros ventre pour faire des bébés. Sur les nénuphars elles attendaient les ballons qui s'approchèrent et "gloups".

Voilà pourquoi les têtards ressemblent à des ballons. Depuis ce jour, les ballons savent que dans la mare qu'il y a des grenouilles.

Clara

Partons à la découverte des petits insectes !

Pour commencer, Anne nous a raconté une histoire sur l'apparition des insectes. Ensuite, nous avons pris des instruments pour attraper les insectes. Il y avait des aspirateurs à insectes. Ce sont deux petits tuyaux accrochés à une boîte en plastique. Tu positionnes un des petits tuyaux au-dessus de l'insecte et dans l'autre tu aspires, ce qui fait que l'insecte va dans la petite boîte en plastique. Il y avait aussi des petites boîtes loupes. Pour faire rentrer l'insecte nous avions un pinceau. Quand c'était fini nous avons mis les insectes dans des boîtes d'observation et nous nous les faisions passer. Ensuite, nous les avons relâchés.

Abel

Comment vivons-nous au gîte des Ecouges ?

Mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 juin nous sommes allés au gîte des Ecouges. Il se situe dans le département de l'Isère (38) dans le Massif du Vercors.

Nous nous levions à 7h30 pour nous préparer et à 8h00 nous allions prendre notre petit déjeuner.

Les activités commençaient à 9h00 et elles duraient 3 heures et nous allions manger vers 12h30. Nous mangions "BIO" et local, tout était fait maison.

Nous finissions de manger vers 13h00 et après avoir mangé nous jouions jusqu'à 14h00 pour commencer une activité que nous finissions à 17h00 et nous avions deux heures "tranquille". Nous dînions le soir à 19h00. Nous nous couchions vers 21h00.

Ensuite il y a les pièces : la salle d'activité, les chambres, la salle à manger et la cuisine. Tout d'abord la salle d'activité : il y a des jeux, des livres…Nous devions y aller quand il pleuvait et le matin si on se levait trop tôt mais le plus important c'est qu'on nous y expliquait les activités.

Les chambres : il y avait 2 étages en tout il y avait 13 chambres. Dans la salle à manger nous mangions mais le plus surprenant était qu'on aidait à débarrasser et à mettre la table puis nous essuyions la vaisselle dans la cuisine.

Alizé Beauvisage

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Qui a assommé Bruno le mulot ?

Jeudi 20 Juin 2019 à 9h aux Ecouges, nous avons appris que Bruno le mulot avait été assommé. Nous avons mené une enquête pour démasquer le coupable. Nous nous sommes dit que c'était sans doute un arbre. Nous avons examiné tous les arbres du secteur et nous avons trouvé ! C'était un épicéa.

Nous l'avons interrogé avec un stéthoscope : il a dit que ce n'était pas lui et que c'était son fruit : le cône d'épicéa. Nous avons aussi écouté « son cœur » ; en réalité nous avons entendu le bruit de bulles de sève qui circulent sous l'écorce.

Elisa Guillemot

Les cookies

Avec Anne nous sommes allés cueillir beaucoup de bourgeons d'épicéa. Après nous avons fait la pâte et nous l'avons beaucoup mélangée.

Ensuite nous avons cassé des chocolats, nous avons versé le chocolat dans la pâte et l'épicéa.

Cloé

Comment vit-on au Gîte des Ecouges ?

Mercredi 19 Juin, nous sommes allés dans l'Ecogite des Ecouges situé dans le département de l'Isère dans le massif du Vercors.

Après notre arrivée, les animateurs nous ont fait découvrir le gîte. Ils nous ont expliqué qu'il fallait économiser l'énergie.

Pour les repas, il fallait des groupes de six pour mettre et débarrasser la table. Le gîte prépare des repas avec des aliments "BIO" (sans produits chimiques) et locaux.

Ils faisaient eux-mêmes leur pain et avaient un potager avec des animaux : des ânes, des chèvres et des poules. De 9h00 à 12h00 nous faisions des activités et aussi de 14h00 à 17h00.

Le premier jour nous avons fait notre toilette avec un gant, un peu d'eau et du savon et le 2ème jour nous avons pris une douche de 6 minutes chrono ! Le soir nous étions répartis dans nos chambres pour préparer nos affaires puis nous devions allés dans la salle d'activités. Vendredi 21 06 nous sommes partis du gîte. Quel séjour fantastique !

Léna Chamalet-Timsi

La mystérieuse mare des Ecouges

Jeudi 20 juin, l'après-midi nous sommes allés à la mare des Ecouges. Julien nous a accompagnés, nous étions quatre CE2 et les CM. Il nous a laissé 5 minutes pour observer les deux mares. Après nous nous sommes regroupés autour d'une table et il nous a donné des épuisettes et des bocaux.

Nous nous sommes mis par deux et nous sommes allés capturer des mues, des tritons, des têtards, un dytique (scarabée d'eau). Puis nous les avons mis dans un aquarium et nous les avons observés. Puis nous les avons relâchés.

Julien nous a parlé des têtards et nous a expliqué que les grenouilles pondaient 1000 œufs et il y avait que deux grenouilles qui devenaient adulte. Les grenouilles hibernent sous les tas de feuilles.

Esteban

Qu'est-ce qu'un éco-gîte ?

Un éco-gîte est un gîte qui utilise les énergies renouvelables. Une énergie renouvelable est une énergie qui est infinie. Dans le gîte des Ecouges, l'électricité est produite par des panneaux solaires et une pico-centrale (moulin à eau).

Gaëtan

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Comment se passe la vie au gîte des Ecouges ?

Nous sommes arrivés le mercredi 19 juin 2019 à 11h00 et nous avons marché 30 min pour arriver.

Le gîte des Ecouges est situé dans le massif du Vercors et le département est l'Isère le numéro 38. Dans le gîte tout le monde participe et même les enfants ! Le gîte c'est comme une énorme maison. Maintenant nous allons visiter le gîte, commençons par le hall. Là, on retire les chaussures pour ne pas salir.

Puis nous allons découvrir la salle d'activité, c'est ici que l'on joue et où on se réfugie et où on se rassemblait pour les explications des activités. Après, il y avait la salle à manger où nous nous attablions pour tous les repas. Tous les jours il y avait un groupe de 6 qui mettait la table, lavait la vaisselle qu'il débarrassait.

Nous mangions à 8h00, vers 12h15 et le soir à 19h00 et aussi nous avons pique-niqué vendredi midi. Ensuite, il y a les chambres à thème.

Voilà, j'ai adoré ce voyage et je remercie les deux maîtresses pour nous avoir organisé ce voyage !

Jeanne Delemarle

À qui j'appartiens ?

Ce matin-là, nous sommes partis à la recherche de traces d'animaux.

Pendant la balade, nous avons rencontré plusieurs indices dont des traces de pattes et aussi des excréments.

Pour reconnaître des traces il faut regarder si il y a des coussinets, des sabots, des griffes…

Par exemple :

Ceci est une trace de sanglier :

Ceci est une trace de lièvre :

Pour reconnaître des excréments, il faut bien prendre le temps de les observer. Lorsque les excréments ressemblent à des petites boules ceux-ci appartiennent aux herbivores.

Laura Para

Le rallye insecte !

Mercredi 19 juin nous avons participé à un rallye insecte. Pour nous entraîner nous avons cherché dans l'herbe des objets artificiels et d'autres affaires scolaires. Il fallait avoir de bons yeux pour tous les repérer ! C'était bien.

Après nous avons compté, tout le monde avait un nombre différent.

Il y avait 15 insectes et affaires scolaires. Après nous avons capturé des insectes avec des boites loupes et des aspirateurs. Il y avait des criquets, des sauterelles et des coléoptères (scarabées), des mouches, des mille pattes. Puis nous les avons observés et dessinés.

Le rallye insecte c'est super bien !

Léna Angélina

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Qui a assommé le mulot ?

Le deuxième jour au gîte on nous a signalé qu'un arbre avait assommé un mulot. Alors nous sommes allés enquêter pour trouver qui avait assommé le mulot.

Après nous nous sommes mis par groupe de trois et nous avons cherché. Ensuite, Julien nous a donné la réponse. C'était un épicéa qui avait assommé le mulot avec un cône parce qu'il y avait du vent.

Louison

A quoi sert un écogite ?

Vendredi 21 juin 2019, un monsieur appelé Julien nous a tout expliqué. Un écogite marche à l'énergie renouvelable une énergie qui se renouvelle.

Il y a plusieurs énergies renouvelables : les éoliennes, les panneaux solaires, le bois et l'eau. Notre gîte marchait avec l'eau, le bois et le soleil : 3 énergies renouvelables.

Les panneaux solaires vont nous permettre de faire de l'électricité mais aussi de chauffer l'eau. Le bois nous chauffait, les copeaux de bois coulaient dans un entonnoir jusqu'à la chaudière et cela permet de se chauffer pendant un an et ensuite on recharge. L'eau permet de fabriquer de l'électricité comme dans un barrage.

Voilà maintenant tu connais tout sur les énergies renouvelables du gîte des Ecouges.

Je remercie les maîtresses pour les 3 jours passés avec elles.

Mahé

Les traces d'animaux

Nous sommes allés dans la forêt et nous avons cherché des animaux. Nous sommes passés à côté d'une ruche. Nous le cycle 2 le matin nous sommes allés à la mare et les grands sont allés dans la forêt poser un piège photo.

Mael

Qu'y a-t-il dans une mare ?

A la mare, il y a des tritons. Les tritons ressemblent à des lézards d'eau avec le ventre orange ou jaune et les flancs bleus. Il y avait des têtards, des libellules bleues et rouges, des dytiques, des mues de libellule. Les poissons étaient jaunes et un peu marron, les escargots d'eau se cachaient dans la vase.

Mailys

Les insectes sont-ils tous pareils?

Mercredi 19 Juin, lorsque que nous sommes arrivés au gîte des Ecouges, nous avons rencontré Anne et Julien qui ont animé un rallye insectes. Ils ont commencé par nous raconter une histoire. Je vais vous la raconter :

Il y a longtemps, avant que l'homme n'existe, il y avait des petites boules vertes qui s'amusaient, qui roulaient dans tous les sens. Mais voilà qu'un jour, une mystérieuse créature survint de nulle part. Elle avait au moins… 1 000 pattes ! Elle s'appelait Nestor. Les petites boules avaient peur, alors elles se cachèrent.

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Mais Nestor en mangea quand même une.

''Non Géraldine !'' sanglota une petite boule verte.

Alors elles se mirent à réfléchir.

- Qu'est-ce qui rend Nestor plus fort ?

- Ses pattes ! : cria une petite boule.

Alors elles mirent au point un plan pour lui enlever les pattes. Quand Nestor revint elles se jetèrent sur lui et lui enlevèrent ses pattes. Puis se mirent les pattes et se transformèrent... en petites bêtes. Elles n'ont jamais revu Nestor car il se cache avec les siens les vers de terre et les mille pattes. C'est pour cela que l'on ne les voit jamais. Fin de l'histoire.

Nous avons capturé des petites bêtes. Il y avait des insectes, des coléoptères, et des arachnides.

Manaé Dal Molin.

Le troupeau à la mare...

Il n'y a pas si longtemps, exactement le 20 juin, mes frères et moi, qu'on appelle la bande des têtards, nous nous promenions dans la mare. Lorsque que nous croisâmes Gertrude: c'était une femelle triton, l'animal le plus respecté de la mare.

D'un coup, un troupeau de grosses bêtes arriva, elles étaient 29. Elles commencèrent par capturer Ginette le dytique. Nos amis les araignées d'eau, les larves de libellules, les tritons, les escargots furent tous attrapés.

Mais les bêtes les plus attrapées c'étaient nous ! Seuls les poissons ont réussi à leur échapper. On était dans des récipients, et le troupeau nous observait. Mais heureusement, ils nous ont relâchés, puis ... ils sont repartis.

Marion Guyot

La rando "pièges photos" !

Le dernier jour, nous avons fait une randonnée et nous avons posé des pièges photos. C'est comme des caméras, mais dès qu'il y a quelque chose qui bouge, l'appareil prend une photo.

Grâce à ces caméras nous avons pu voir les animaux de plus près. Nous avons cherché des traces, des crottes, des indices… et nous avons même trouvé des œufs d'oiseaux. Après, julien nous a montré des photos qui avaient déjà été prises par d'autres pièges photos, de nuit et de jour.

Nous avons pu voir des photos de blaireaux, de renards, d'écureuils, de martres, de chevreuils, de sanglier… et même, de loups !

C'est l'atelier que j'ai préféré !

Mathis Pagni

Un mulot assommé ?

Le jeudi 20 juin la brigade d'identification des arbres nous a dit qu'un mulot s'était fait agresser c'est un randonneur qui a vu le mulot. Ensuite, il a emmené le mulot à l'hôpital. Alors nous sommes allés mener l'enquête. Nous devions trouver les feuilles des arbres et les fruits des arbres. Ensuite, nous avons reçu un indice, c'était un cône d'épicéa.

Puis nous sommes allés parler aux arbres on les a écoutés grâce à un stéthoscope. Nous sommes allés voir un épicéa qui nous a "dit" que c'était un épicéa à deux troncs. Ce dernier nous a dit que c'était l'épicéa qui était juste à côté de lui. Alors on est allé voir l'autre épicéa qui nous a dit que c'était bien lui mais que c'était un accident.

Ophélia

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Comment faire des cookies avec des bourgeons d'épicéa ?

D'abord il nous a fallu cueillir les bourgeons. Puis nous avons fait la pâte et nous avons cassé les bourgeons en petits morceaux et nous les avons mis dans la pâte. Nous avons cassé le chocolat et nous l'avons mis dans la pâte et nous avons mélangé.

Puis nous avons formé des petites boules et nous les avons mises au four. Nous avons mangé les cookies au goûter et c'était très bon. Puis nous avons mangé des orties et de l'ail des ours.

Timothé

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Le Festi Aéro

Le vendredi 26 avril nous sommes partis de l'école vers 11h00. Nous avons pique-niqué. Après nous sommes allés dans le gymnase et nous avons fait de l'aéro-gym. Nous avons fait aussi du sport dehors : parcours guidé, parachute, le morpion, tir à la corde…

Nous avons vu à la fin de la journée des grands gymnastes. Ils nous ont fait une démonstration d'aérobic. Ils étaient à plusieurs. Ils étaient très souples.

Mathurin

Nous sommes entrés dans le gymnase pour faire le défilé. On avait tous un peu le trac. Mais quand nous sommes passés devant tout le monde ça allez mieux. Après nous sommes allés jouer dehors. Et quand nous sommes retournés dans le gymnase, nous avons vu des jeunes de l'équipe de France junior qui ont fait une démonstration ; C'était super !

Ce que j'ai préféré, c'est de faire notre routine devant toutes les équipes.

Noémie

Toutes les classes représentaient un pays. Nous, on était l'Irlande. On était aussi habillé aux couleurs de l'Irlande : vert, blanc, orange. Nous avions fabriqué le drapeau. Les classes ont défilé dans le gymnase.

Lorenzo

De jeunes champions nous ont présenté des routines d'aérobic.

Eloïse

On a fait la chorégraphie apprise à l'école.

Magali

Au Festi Aéro, j'ai bien aimé faire l'enchaînement et regarder les équipes de France. Nous sommes partis à 11h00 de l'école et nous sommes revenus vers 16h00.

Jade

J'ai bien aimé quand on a regardé les jeunes sportifs qui faisaient des acrobaties.

Loris

J'ai bien aimé quand on a fait la routine avec toutes les classes.

Yann

Nous avons fait la routine avec d'autres classes.

Thaïs

LE COIN DE L'ÉCOLE…

La Fresque

On a commencé par fabriquer en classe des pochoirs d'animaux sur des grandes feuilles. Puis Arsène et Amélie sont venus nous aider pour bien faire les silhouettes des animaux. La maîtresse les a découpées au cutter.

La semaine du 20 au 25 mai, nous avons travaillé avec des formes géométriques que l'on a faites avec du ruban adhésif sur le mur de l'ancienne entrée. Ensuite nous avons choisi une bombe de couleur et nous avons peint dedans notre forme. Après nous avons enlevé le ruban adhésif et ça faisait trop joli ! Nous avons fait la même chose sur le mur du jardin avec des triangles de tailles différentes et en montant sur l'échafaudage. Ensuite nous avons mis sur les murs nos pochoirs d'animaux que nous avons repassé à la bombe noire.

Nous avons aussi refait "le cabadon" avec des pochoirs en triangle.

Pour faire un souvenir, les 2 artistes : Arsène et Amélie, nous ont donné une bombe vide que nous avons "customiser" avec de la couleur.

Les élèves de cycle 2

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Sortie scolaire de fin d'année (cycle 2)

Le rallye insectes

En premier Anne et Julien ont apporté un sac. Ils en ont sorti plein d'objets. Il y avait des aspirateurs, des petites boites transparentes, des loupes, et enfin des boites loupes. Et on est tous partis à la recherche de petits insectes. On a trouvé : des vers de terre, des scarabées, des papillons, des mouches, des abeilles, des sauterelles, des criquets et encore plein d'autres petites bêtes. Après on les a toutes mises dans des grandes boites transparentes pour pouvoir les observer. Il y avait une boite pour les bêtes volantes, une autre boite pour les toutes petites et la dernière pour les moyennes.

Mathurin

Les plantes comestibles

On a commencé à marcher dans la forêt. On s'est assis et Anne, notre animatrice, nous a raconté des histoires. On a ramassé des plantes et on les a goûtées : l'oxalis, l'ail des ours, les orties et les bourgeons d'épicéa.

Nous avons ramassé beaucoup de petits bourgeons d'épicéa dans un seau. Quand on est rentré au gîte on a cuisiné des cookies aux bourgeons d'épicéa et au chocolat.

Lorenzo

LE COIN DE L'ÉCOLE…

L'enquête sur les arbres

Nous sommes allés au gîte des Ecouges dans le Vercors. Anne nous a dit que quelqu'un avait trouvé un mulot assommé. Il l'avait emmené à l'hôpital des mulots. Ensuite elle nous a dit qu'il fallait mener l'enquête pour savoir quel arbre avait fait ça. Alors nous sommes allés dans la forêt. Anne nous a donné une fiche pour reconnaître les arbres. Après nous sommes allés chercher des feuilles et des fruits des arbres. Nous avons appris leur nom : le sorbier des oiseleurs, l'épicéa, le houx, le hêtre, le frêne. Puis on est allé faire le jeu du béret. Anne nous disait le nom d'un arbre et à l'appel de son numéro, on devait prendre la feuille et le fruit de cet arbre et le ramener dans son camp sans se faire toucher.

Noémie

Trace et indices des animaux

Nous avons joué à "Qui est-ce" ?. Par deux, l'un mettait un animal en plastique sur sa tête et il devait poser des questions à l'autre joueur pour trouver qui c'était (Est-ce qu'il a 4 pattes ? Est-ce qu'il est herbivore ?).

Nous avons ensuite rangé les animaux selon leur régime alimentaire (herbivore, carnivore, omnivore, granivore). Après Anne nous a montré des cornes de chamois et des bois de chevreuil. Il y avait aussi des pattes d'animaux (sanglier, chevreuil, lièvre, buse, chouette, chamois…).

Nous sommes allés dans la forêt et nous avons trouvé des cônes d'épicéa rongés par un écureuil et par un mulot. Des crottes de de chevreuil, un trou gratté par un sanglier. Et nous avons vu aussi une ruche d'abeilles dans un tronc d'arbre.

Yann

LE COIN DE L'ÉCOLE…

Enquête sur les arbres

Avec l'animatrice Anne nous avons refait sur une grande feuille un arbre avec des étiquettes/images (le tronc, les racines, les feuilles, les branches, les fruits, l'écorce, la sève).
Puis elle nous a raconté qu'un mulot a été assommé et un randonneur l'a trouvé et emmené à l'hôpital des animaux. Nous sommes allés dans la forêt pour trouver qui était le coupable. Nous avons ramassé des feuilles et des fruits des arbres et avec une fiche, nous avons trouvé les noms des différents arbres. Ensuite elle a écouté les arbres avec un stéthoscope qui lui ont dit qui était le coupable : un arbre avec 2 troncs. Nous avons cherché et trouvé un épicéa.

Magali, Eloïse, Thaïs

La mare

Nous sommes allés à la mare. Nous avons vu des tritons, beaucoup de têtards, des gerris, des escargots d'eau, des mollusques, des larves de libellules... Nous les avons pêchés avec des boites à loupe et des épuisettes. Puis nous les avons observés.

Loris

ÉTAT- CIVIL 2019 (1er semestre)

NAISSANCE

- LANCELOT Moïra, née le 25 février 2019, Les Rois.
- BOUDOUARD Scott, né le 1er mars 2019.
- RIVOAL Ilona, née le 5 avril 2019, Le Picenton.

MARIAGE

- RAMBAUD Grégory et RECK Charline, mariés le 23 février 2019.
- MANGIAPAN Christophe et GARNIER Nadège, mariés le 23 mars 2019.
- DENTANT Cédric et VANDERPERT Héloïse, mariés le 14 juin 2019.
- PAGNI Romuald et RICCIARDI-GRASSET Aimée, mariés le 29 juin 2019.

NOCE DE PLATINE – 70 ans de mariage

- PARA-AUBERT Raymond et LEOUFFRE Antoinette, 29 janvier 1949.

PACS

- DUC Mickaël et DE SOUZA XAVIER Janaina, pacsés le 20 décembre 2018.
- GADBOIS-LAMER Chloé et BEZARD Lisa, pacsées le 21 février 2019.
- LE GARREC Nicolas et CHASSEPORT Magali, pacsés le 28 juin 2019.

DECES

- DURAND Jean-Pierre, décédé le 25 février 2019.
- UBAUD Mauricette, décédée le 10 mars 2019.
- BORDIGA Yvon, décédé le 3 avril 2019.
- PEIRANO Mauricette, décédée le 16 mai 2019.
- RAMBAUD André, décédé le 11 juin 2019.

Suivants actes et avis enregistrés en mairie entre le 1er janvier et le 30 juin.

PAGE PRATIQUE...

Mairie :

Secrétariat : 04 92 57 83 31.
Télécopie : 04 92 57 96 09.
mairie.sigoyer@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie.sigoyer.com

Ouverture au public :

Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00.
Mardi et jeudi : 9h00 à 12h00.
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Municipalité :

Maire : Denis DUGELAY : 04 92 57 98 90.

Adjoints :
Monique PARA-AUBERT : 04 92 57 95 05.
André GARCIN : 04 92 57 83 13.
Matthieu ALLAIN-LAUNAY : 04 92 57 87 03.

Rencontre avec les élus :

Maire : permanence de 16h30 à 19h00 tous les lundis. Ou sur rendez-vous.

Adjoints : permanence de 10h00 à 12h00 tous les vendredis. Ou sur rendez-vous.

Bâtiments communaux :

- Salles communales : s'adresser à la mairie
- Ecole : 04 92 57 91 12.

Ouverture de la bibliothèque :

- Période scolaire : mardi 16h15 à 18h15, vendredi 17h15 à 19h15.
- Vacances scolaires Toussaint, Noël et février : vendredi 17h00 à18h00.
- Vacances scolaires Pâques et été : vendredi 18h00 à 19h00.

La Poste :

Guichet Sigoyer 04 92 57 83 00.
Ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 9h50 à 12h15

Rédacteur en chef : Denis DUGELAY.
Equipe de rédaction : Denis DUGELAY, Michelle BOLGER, Bernard DUCOURANT, Vincent FERNANDEZ, Bernard BOUCHÉ.
Crédit Photo : Bernard DUCOURANT.
Mise en pages : Bernard BOUCHÉ.
Impression : ***A l'atelier***, 33 boulevard de la Libération - 05000 GAP.

Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance : 04 92 53 24 24

Campus des Trois Fontaines
2, ancienne route de Veynes BP 92
05007 Gap Cedex
www.ville-gap.frla-communaute-d-agglomeration

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30.

Déchetterie : 04 92 54 27 29.

Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi, vendredi et samedi :
De 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.
Mardi et jeudi : De 14h00 à 18h00.
Fermeture à 17h00 du 15 novembre au 15 mars.

Office du Tourisme : 04 92 54 04 29.

www.tourisme-tallard-barci.com

Département :

Conseillers départementaux :

Patricia VINCENT et Rémy ODDOU
Hôtel du département - Place St Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP cedex

Patricia VINCENT : 04 92 40 39 35.
patricia.vincent@hautes-alpes.fr

Rémy ODDOU : 04 92 40 39 35.
remy.oddou@hautes-alpes.fr

Service sociaux : 04 86 15 33 33.

Maison des Solidarités
117, route de Veynes - 05000 GAP

Numéros d'urgence :

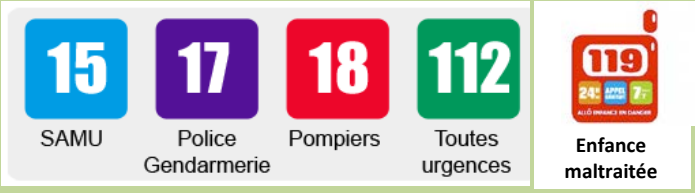

Les bulletins municipaux sont disponibles en téléchargement sur **www.mairie.sigoyer.com**

Fête de la Saint-Jean 2019. Une belle édition dont on se souviendra !...

Ainsi que les soirées culturelle des 4 sans cou !...